

## Non-excuses du premier ministre Trudeau pour violations répétées de l'éthique

**Rod Taylor**

Chef, PHC Canada

Pas plus tard que la semaine dernière, Mario Dion, commissaire parlementaire à l'éthique du Canada, a publié un rapport contenant des conclusions accablantes concernant la violation des règles de déontologie par le Premier ministre Trudeau. C'est sa deuxième condamnation pour motif éthique. La première a eu lieu en décembre 2016 lorsque M. Trudeau et sa famille ont séjourné au domicile de l'Aga Khan à Bell Island, aux Bahamas, pour les vacances de Noël. Trudeau avait publiquement confirmé qu'ils avaient voyagé par l'hélicoptère privé de l'Aga Khan. La Commission d'éthique l'a déclaré coupable de violation de la Loi sur les conflits d'intérêts.

Cette fois-ci, les accusations portaient sur l'ingérence répétée du Premier ministre dans la décision de la ministre de la Justice, Jody Wilson-Raybould, quant à la poursuite ou non des accusations de corruption de SNC-Lavalin à l'étranger. Le Premier ministre, dans une démonstration de dédain arrogant à l'égard des graves conclusions du commissaire à l'éthique, a même refusé de s'excuser pour la violation, tout en essayant de paraître honnête et humble. Cela n'a pas fonctionné.

Le Premier ministre Trudeau a admis que « certaines choses auraient pu être évitées », mais il s'est malheureusement justifié en déclarant que ses actes étaient motivés par sa préoccupation pour les emplois canadiens. Cet effort fragile pour éviter la chaleur et les conséquences de ses actes devrait déplaire à tous les Canadiens. Dans un pays qui prétend respecter « l'État de droit », le Premier ministre ne peut prétendre à une exception.

« La preuve a montré que M. Trudeau cherchait à influencer le procureur général de différentes manières, directement ou indirectement, à travers les actions de ceux qui sont sous sa direction », a déclaré Dion dans son rapport.<sup>1</sup>

Notre Constitution canadienne souligne clairement l'importance de « l'État de droit » dans son préambule. Pourtant, le Premier ministre du Canada, qui devrait imposer la norme la plus élevée en matière de maintien de l'ordre, agit comme s'il ne devait pas être gêné par les contraintes de la loi. Même lorsque l'ancien procureur général Jody Wilson-Raybould l'a averti qu'il se trouvait sur un terrain dangereux, il a choisi d'ignorer ses avertissements... ils ont interféré avec ses plans.

Les Canadiens devraient savoir que les accusations de corruption portées contre SNC-Lavalin ne sont pas la première fois que l'entreprise viole de manière flagrante la loi et obtient un laissez-passer. En fait, d'autres accusations pourraient être beaucoup plus graves en ce qui concerne leur influence sur la politique canadienne en général et avec le Parti libéral en particulier.

Dans cet article de CBC, un personnage clé du plan de financement électoral illégal plaide simplement coupable<sup>2</sup> le 19 janvier 2019, nous apprenons que de 2004 à 2011, les employés de SNC-Lavalin ont été encouragés « par certains anciens cadres » à donner aux partis politiques choisis et ont ensuite été remboursés par la société. C'est très illégal, mais personne n'est allé en prison. Un montant total de 109 615,00 \$ a été remis au parti libéral, aux candidats à la direction du parti libéral, aux candidats libéraux et aux EDA, et l'argent a été dépensé frauduleusement par SNC-Lavalin. Il est strictement interdit à une entreprise de faire un

don à un parti politique fédéral, à un candidat ou à un autre participant politique. Pourtant, les libéraux en ont bénéficié et personne n'a été condamné à une peine de prison. Les conservateurs ont également reçu un montant beaucoup moins élevé, 8 187 \$.

Il s'agit là d'une tentative d'altération des élections sous sa pire forme, mais un seul ancien dirigeant a été condamné à une amende de 2 000 dollars. Les autres charges retenues contre lui et d'autres ont été abandonnées.

Les libéraux et leurs amis néo-démocrates de gauche aiment parler d' « enlever l'influence de l'argent en politique », mais ce stratagème et d'autres montrent que ce qu'ils veulent vraiment, c'est de mettre votre argent dans leurs campagnes partisans. Les dépenses libérales faites maintenant par les libéraux ne sont qu'un autre effort pour acheter des votes avec l'argent de vos impôts durement gagné. Après les élections de 2015, les contribuables ont été contraints de verser des dizaines de millions de dollars dans les coffres des partis libéraux, conservateurs et néo-démocrates. L'abus du système par les grands partis, même s'il n'est pas techniquement illégal, est certainement contraire à l'éthique. Les membres du PHC du Canada et d'autres petits partis sont obligés, contre leur volonté, de contribuer, par le biais de leurs impôts pour les grands partis avec lesquels ils sont en désaccord en matière de politique.

Les grands partis qui dominent la Chambre des communes disposent donc de règles écrites qui leur sont bénéfiques. Nous pouvons ne pas les aimer, mais nous les respectons. Notre Premier ministre actuel a toutefois décidé d'ignorer les règles, puis de mentir, de dissimuler et de trouver des excuses. C'est totalement inacceptable. Il devrait s'excuser et démissionner. Il est peu probable qu'il ait le courage moral de faire ce qui est juste et son arrogance ne lui permettra pas de répondre aux demandes publiques de démission. Mais ses députés, s'ils se soucient de la survie de leur parti, devraient lui demander de se retirer. Nous les exhorterons à le faire, mais encore une fois, cela semble peu probable. Après tout, ils l'ont soutenu tout au long de ce gâchis sordide et partagent une part de responsabilité pour la chute auquel il est parvenu. De toute évidence, nous avons besoin d'un retour à l'honnêteté et à l'intégrité dans la politique canadienne.

Selon un sondage 2017 mené par Edelman,<sup>3</sup> 57 % des Canadiens n'ont pas confiance en leur gouvernement et 80 % des Canadiens estiment que les élites sont déconnectés de la réalité. La situation est triste, mais ce serait encore pire si les Canadiens qui lisent ceci ne réagissent pas.

Nous appelons nos membres, sympathisants et amis à ne pas traiter cela à la légère. Appelez ou envoyez un courrier électronique aux députés libéraux et dites-leur qu'il est temps d'exhorter leur chef non repentant à la démission. S'ils tolèrent un leadership corrompu au sein de leur parti, ils sont autant coupables.

Pour un gouvernement qui respecte notre pays et notre culture, joignez-vous au PHC du Canada.<sup>4</sup> Faisons en sorte que les élections donnent aux Canadiens un gouvernement qui honore et respecte nos lois.

## **Notes de bas de page**

<sup>1</sup> [ciec-ccie.parl.gc.ca/EN/ReportsAndPublications/Pages/TrudeauIIReport.aspx](http://ciec-ccie.parl.gc.ca/EN/ReportsAndPublications/Pages/TrudeauIIReport.aspx)

<sup>2</sup> [www.cbc.ca/news/politics/election-financing-snc-lavalin-charbonneau-1.4984823](http://www.cbc.ca/news/politics/election-financing-snc-lavalin-charbonneau-1.4984823)

<sup>3</sup> [www.cbc.ca/radio/thecurrent/the-current-for-february-16-2017-1.3984460/majority-of-canadians-distrust-government-poll-suggests-1.3984577](http://www.cbc.ca/radio/thecurrent/the-current-for-february-16-2017-1.3984460/majority-of-canadians-distrust-government-poll-suggests-1.3984577)

<sup>4</sup> [www.chp.ca/accueil/Rejoignez-nous](http://www.chp.ca/accueil/Rejoignez-nous)